

et les poumons du thorax, et l'on injecte par les veines, ou l'artère, ou la bronche, selon le but qu'on se propose.

De même pour le rein. Il faudra avoir soin de lier les vaisseaux capsulaires, s'ils ont été divisés, et les veines spermatiques.

Pour l'injection du foie, il est prudent d'enlever le foie et le diaphragme en même temps. Il est bon de faire la ligature de la veine cave au-dessus et au-dessous du foie. On injectera par les vaisseaux situés dans le sillon transverse.

L'injection est plus pénétrante lorsqu'on a eu soin d'hydrotomiser l'organe à injecter et de le laisser égoutter pendant plusieurs jours. On y fera aussi avec avantage une injection conservatrice, qui permettra de laisser égoutter le liquide de l'hydrotomie pendant plusieurs semaines. L'injection à l'hydrate de chloral au dixième donnerait de bons résultats, parce qu'elle durcirait les parois vasculaires.

Avant de procéder à l'injection, on place l'organe à injecter dans un bain d'eau chaude dont on entretient la température à 33°, pendant deux heures environ. On peut faire l'injection dans le bain en se comportant comme nous l'avons dit plus haut pour l'introduction de la canule, la pose des fils à ligature et la manière de pousser l'injection.

L'opération terminée, on laisse refroidir l'organe dans une position convenable. C'est au moment où l'organe sort du bain qu'il faut lui donner la position et la forme qu'on désire; ensuite il serait trop tard, et la matière à injection casserait.

Une fois refroidie, la pièce injectée est placée dans un vase en verre ou en porcelaine, percé, à sa partie inférieure, d'un trou que l'on bouche avec soin. On verse dans ce vase de l'acide nitrique ou chlorhydrique étendu d'un tiers d'eau, jusqu'à ce que la pièce baigne complètement dans le liquide.

Au bout de trois à quatre semaines, la matière organique est réduite à l'état de putrilage; on ouvre le trou de la partie inférieure du vase, et le liquide s'écoule en entraînant le détritus de la matière organique. Si cette macération ne suffit pas, on peut la renouveler et laisser la pièce en contact avec une nouvelle quantité d'acide pendant deux semaines. On laisse écouler de nouveau le liquide par la partie inférieure du vase.

Lorsque la matière organique est détruite, on fait tomber sur la pièce un filet d'eau, destiné à laver la surface de l'injection et à entraîner les parcelles de tissu qui auraient pu rester adhérentes.

On laisse sécher la préparation, puis on l'arrose de vernis qui lui donne un aspect brillant. Lorsqu'on a fait couler le vernis sur la pièce, il ne faut pas la faire sécher en dirigeant les capillaires en

bas, parce que le vernis se dessécherait à l'extrémité des vaisseaux sous forme de gouttelettes.

Si la couleur ne convenait pas, on pourrait, avant de vernir la pièce, la recouvrir d'une couche de peinture à l'huile qu'on laisserait sécher.

D. Injections par macération.

Il existe des matières au moyen desquelles on peut faire des injections, mais elles sont attaquées par les acides. Cependant ces substances, n'étant pas fragiles, sont très-pénétrantes et par conséquent d'une grande utilité. Nous voulons parler des alliages que l'on peut couler dans diverses cavités.

℞ : Bismuth.	40 gr.
Plomb.	25
Étain.	15

Faites fondre ensemble ces métaux.

Lorsqu'on injecte des cavités avec cet alliage, les bronches, par exemple, on place la pièce injectée dans l'eau, où on l'abandonne pendant un, deux et même trois mois, jusqu'à ce que la putréfaction ait détruit les parties molles.

Cette espèce d'injection est peu employée.

ARTICLE III.

PRÉPARATION DES PIÈCES SÈCHES POUR LES MUSÉES, LES CONCOURS, ETC.

Nous manquons complètement d'ouvrages où l'on trouve les indications nécessaires pour préparer une pièce de cabinet. On ne connaît que le *Manuel de l'anatomiste* de Lauth, de Strasbourg, 1835; de l'avis de tous, ce livre est aujourd'hui tout à fait insuffisant, et si l'on s'en sert quelquefois, c'est que l'on ne trouve pas ailleurs ce que l'on désire.

Par expérience, nous savons combien sont embarrassés les concurrents lorsqu'ils ont à faire des préparations sèches, qu'ils n'ont jamais entendu traiter dans aucun cours ni dans aucun livre.

Comme pièces sèches, on peut faire des *pièces d'ensemble*, c'est-à-dire dans lesquelles on conserve tous les organes, os, muscles,

vaisseaux, nerfs, etc., ou des *pièces isolées*, muscles ou aponévroses, etc.

Tout ce qui a été dit jusqu'à présent peut conduire l'anatomiste jusqu'au moment où il dissèque la préparation pour en obtenir la dessiccation. Il n'est pas inutile de nous répéter ici brièvement.

On commence par injecter le sujet comme il a été dit page 24. Il est toujours préférable de le soumettre à l'hydrotomie. Après cette opération, on procède à l'injection des systèmes veineux et artériel, injections qui seront générales ou partielles, selon l'étendue de la pièce que l'on veut préparer. Les injections partielles suffisent ordinairement pour les membres et pour la tête.

Après l'injection, on laisse refroidir le sujet, et le lendemain la dessiccation commence. Il est impossible d'entrer dans les détails de chaque pièce, l'intelligence du lecteur suppléera à ces omissions que nous ne pouvons éviter.

§ 1. — Dissection de la pièce.

D'une manière générale, il faut conserver tous les organes et se contenter de les séparer. Disséquer ne veut pas dire couper, mais séparer. On doit donc simplement séparer les organes avec le plus de soin possible, en prenant bien garde d'en altérer la forme.

On ne conserve pas la peau, mais les aponévroses sont ménagées. Il faut avoir soin de bien conserver les organes vasculaires et nerveux qui traversent les lames aponévrotiques. Si l'on opère sur un membre, on conservera l'aponévrose entière, en faisant une incision verticale sur la face du membre qui ne sera pas exposée aux regards lorsque la pièce sera terminée. Tous les organes, muscles, vaisseaux et nerfs étant bien disséqués, on s'occupe de séparer du sujet la région préparée. Pour certaines parties, la séparation peut être faite avant la dissection. On se sert pour cela d'un couteau bien tranchant qui divise nettement les parties molles, et d'une scie qui sépare les os au même niveau.

§ 2. — Dégraissage des os.

Avant de faire dessécher la pièce, il faut dégraisser les os. On ne parvient jamais à obtenir des os aussi blancs, aussi propres que par les procédés que nous avons indiqués avec le système osseux, et qui ne peuvent être employés que sur des squelettes dépourvus de parties molles. Néanmoins, on peut arriver à un résultat très-satisfaisant. Pour cela, on perce plusieurs trous dans les os de la pièce au moyen d'une vrille; ces trous doivent communiquer avec le

canal médullaire ou avec la substance spongieuse des extrémités des os longs, substance dont les aréoles sont en communication entre elles et avec le canal médullaire. Sur une extrémité osseuse comme l'inférieure du fémur, il faut pratiquer cinq ou six trous. Il est préférable de les faire sur des points de l'os qui seront cachés par les parties desséchées de la pièce.

Les trous étant établis, on fait passer dans le canal médullaire de l'os un courant d'eau à forte pression, qui entraîne la moelle de l'os en sortant par les trous. Cette opération doit être longtemps continuée et renouvelée pendant plusieurs jours, selon le nombre et le volume des os.

S'il n'existe pas de canal médullaire, comme pour les corps vertébraux, on perce un trou de haut en bas dans plusieurs vertèbres, de manière à établir un canal artificiel, et l'on se comporte comme précédemment. Plus tard, on bouche ce trou avec du plâtre ou du mastic de vitrier. Pour les os du tarse, on peut tarauder le calcaneum d'arrière en avant et faire pénétrer l'instrument jusque dans le cuboïde. On peut faire la même opération d'arrière en avant dans l'astragale, en conduisant l'instrument dans le scaphoïde et le premier cunéiforme. En travers, on peut perforer, à l'aide d'un vilebrequin, toute la rangée antérieure du tarse, c'est-à-dire les trois cunéiformes et le cuboïde. On peut agir de même sur les extrémités postérieures et antérieures des métatarsiens.

Il est facile de se procurer les instruments nécessaires pour tarauder les os. Pour les concours, à Paris, les fabricants d'instruments se font un vrai plaisir de les mettre à la disposition des concurrents.

Il est évident que les dimensions de l'instrument seront proportionnées au volume des os à traverser. Il n'aura que 2 à 3 millimètres de largeur pour les cunéiformes, 5 à 6 millimètres pour le calcaneum, etc.

Après dessiccation, on ferme tous les trous artificiels avec du mastic et on passe un peu de craie par-dessus.

§ 3. — Dessiccation de la pièce.

Les os étant dégraissés, il faut procéder au dessèchement de la pièce. On se sert pour cela d'un carré formé par douze morceaux

1. Quelques anatomistes conseillent de faire macérer la pièce après la dissection, et pendant plusieurs jours, dans une dissolution de sublimé dans l'eau alcoolisée. On remplace avec avantage cette macération par une solution de sublimé, dont on passe plusieurs couches sur la préparation, avec un pinceau, avant sa dessiccation.

de bois unis par leurs extrémités. La pièce est placée au milieu, et tout d'abord on s'occupe de la fixer solidement. Pour cela, au moyen d'une grosse ficelle, on entoure les diverses portions du squelette, qu'on attache solidement au cadre. Il faut avoir soin de disposer ces ficelles de telle façon qu'elles n'apportent aucun obstacle dans l'arrangement des autres parties de la pièce.

Le tout étant bien fixé, il faut procéder au desséchement des organes, aponévroses, muscles, vaisseaux et nerfs. Cette opération est délicate, elle réclame de l'adresse de la part du préparateur. La manière dont on dispose les organes pour déterminer la dessiccation contribue beaucoup à donner un certain cachet à la pièce d'ensemble.

Il faut se munir : 1^o d'un grand nombre de fils portant à l'une des extrémités une épingle recourbée en forme d'hameçon ; 2^o de plaques de liège très-minces ; 3^o de crin ; 4^o de petits morceaux de bois cylindriques ; 5^o d'un paquet de ficelle ; 6^o de plumes d'oie.

L'opération est longue et difficile : il ne faut pas moins de deux journées entières pour bien installer une pièce d'ensemble un peu compliquée.

A. *Aponévroses.* — Les aponévroses seront disposées différemment, selon qu'elles doivent se montrer sous forme de larges membranes aplaties ou sous forme de gaines, comme au niveau des muscles.

Veut-on les étaler ? Prenons, par exemple, les aponévroses de l'abdomen, l'aponévrose temporale, l'aponévrose du grand pectoral, etc. : on saisit leurs bords libres et leurs angles au moyen des petits crochets, et on les fixe au cadre en bois, en exerçant sur elles un certain degré de traction, dans la direction qu'on veut leur donner. En même temps, pour empêcher leur plissement, il est bon de les appliquer sur une mince plaque de liège de même dimension, en piquant les bords de l'aponévrose sur le liège au moyen d'épingles.

Si on voulait simplement séparer une aponévrose des parties sous-jacentes sans disséquer ces parties, il suffirait de la soulever au moyen de petits tubes de verre, que l'on glisserait dans les interstices formés par les bords de l'aponévrose et les parties profondes.

Lorsqu'on a disséqué les aponévroses en forme de gaine et qu'on veut conserver leur forme, on peut introduire dans leur cavité un peu de crin, ou un corps de même forme qui maintient leurs parois écartées.

Lorsque les aponévroses sont desséchées, si elles présentent un plissement défectueux ou une direction vicieuse, on peut les humec-

ter légèrement avec un petit linge imbibé d'eau et les placer convenablement. Après la dessiccation complète, on en régularise les bords avec les ciseaux.

B. *Muscles.* — Les muscles, en se desséchant, se ratatinent et prennent la forme d'une corde plus ou moins arrondie : c'est ce qu'il faut éviter. Il faut aussi les placer de manière à permettre le passage de l'air au-dessous d'eux pour la dessiccation des parties profondes.

Étant convenablement disséqués, les muscles doivent être soulevés et placés sur une plaque de liège dans toute l'étendue de leur face profonde. Aux extrémités du muscle, on glisse sous les tendons une petite plaque de verre ou de bois mince. Les bords du muscle sont fixés par des épingles sur les bords du liège, puis le liège lui-même est fixé au cadre au moyen des crochets. Le muscle doit être soulevé le moins possible, afin de conserver ses rapports ; assez, cependant, pour que le regard puisse plonger jusqu'aux parties profondes. Il faut éviter de soulever le muscle avec une corde passant au-dessous de lui, parce qu'il se formerait un angle très-disgracieux, et que le muscle ne conserverait pas son aspect primitif.

Si le muscle est petit, s'il cache des organes profonds importants, on peut le séparer du squelette à l'une de ses extrémités, l'écarter un peu et le faire dessécher dans cette position. On pourrait aussi scier le point osseux sur lequel il s'insère et le soulever avec lui.

C. *Vaisseaux.* — Les vaisseaux étant bien disséqués, bien séparés des autres organes, on les fait dessécher ; mais il faut, autant que possible, conserver leur direction normale et leurs rapports importants. Pour cela, on les soulèvera à peine, et l'on se contentera, pour obtenir une prompte dessiccation, de passer sous le vaisseau de petits fragments de tubes de verre, des plaques de liège, des tuyaux de plume, enfin des objets qui n'apportent pas obstacle à la circulation de l'air et qui ne détériorent pas les organes. Entre une artère et sa veine satellite, on fera une séparation presque insensible ; souvent même on pourra s'en dispenser.

D. *Nerfs.* — Les nerfs sont difficiles à faire dessécher, parce qu'ils forment des angles aigus au niveau du point où ils sont saisis par les crochets. Pour éviter cet inconvénient, il faut passer au-dessous des nerfs une petite bandelette de liège très-mince, de la longueur de la branche nerveuse ; le crochet sera placé sur le liège. Si, malgré cette précaution, il se formait des angles et des sinuosités sur les nerfs, on les humecterait à ce niveau et on leur donnerait une direction convenable.

Il faut que les nerfs soient séparés des autres organes dans toute leur étendue ; autrement, ils s'accrochent à eux. On doit toujours prendre garde de changer leurs rapports. Du reste, *la préoccupation des rapports des organes doit toujours exister chez le préparateur.*

La pièce, une fois préparée, doit être portée dans un endroit convenable pour la dessiccation. On la place dans une chambre, dans une salle isolée, et l'on ouvre largement les fenêtres.

L'air circule librement entre les divers organes ; si la saison est un peu chaude, la dessiccation aura lieu en trois ou quatre semaines. On peut l'activer en faisant du feu dans la chambre où se trouve la préparation.

On ne doit pas faire sécher les pièces au soleil, parce que la graisse suinterait et les salirait.

§ 4. — Revue de la pièce.

Lorsque la pièce est sèche, il faut l'examiner avec soin, voir si des organes se sont déplacés, déformés, et remédier, si c'est possible, aux petits dégâts qui ne manquent pas de se produire pendant la dessiccation, soit par quelque chute, soit par la brisure de quelque fil, par la distension d'un crochet, soit enfin parce que quelques organes avaient été mal tendus.

Muni d'une éponge, de pinceaux, d'un vase plein d'eau, de pinces, de ciseaux et d'une rugine, l'anatomiste fait l'inspection de tous les organes de la préparation.

Il examinera les os, et s'ils ont été incomplètement ruginés pendant la dissection, il complétera l'opération.

Les aponévroses seront l'objet d'un examen minutieux. Leurs plis et leur mauvaise direction seront corrigés en les humectant légèrement, en les tendant, et en les faisant sécher de nouveau. Celles qui ont la forme de gaines et qui ont été remplies de crin seront vidées. Avec les ciseaux, on régularisera les bords de toutes ces aponévroses.

On fera une opération analogue sur les muscles en corrigeant leurs plis et les angles irréguliers qui peuvent s'être formés pendant la dessiccation. Il faudra, cependant, prendre garde de tomber dans l'exagération et de passer une trop grande quantité d'eau sur la pièce, qui sécherait ensuite trop lentement.

Les vaisseaux et les nerfs seront décollés et placés dans leur direction normale ; leurs angles seront effacés.

Souvent on constate la rupture de quelque filet nerveux ; alors, mais avec beaucoup d'adresse, on remplace ce filet par un fil d'égal volume, qu'il faut avoir soin de coller sur le tronc nerveux. Il y a

plus d'une préparation de nerfs au Musée Orfila contenant plus de fils et de ficelles colorés en blanc que de nerfs véritables.

§ 5. — Montage.

Lorsque la préparation est en bon état, c'est-à-dire lorsque les organes sont dans la situation, dans la direction et dans les rapports voulus, on procède à une autre opération.

On la fait monter sur un pied, au moyen de tiges de cuivre, par des hommes habitués à ce genre de travaux. A Paris, on s'adresse à la maison Vasseur-Tramond.

§ 6. — Peinture.

La pièce étant montée, il s'agit de la peindre. Pour cela, on se procure, chez un marchand de couleurs, des pinceaux dont deux ou trois très-fins, et de la peinture à l'huile, *bleue* pour les veines, *rouge* pour les artères, *jaune* ou *verte* pour les conduits excréteurs, *rouge brun* pour les muscles, *blanche* pour les nerfs. Ces peintures sont enfermées dans de petits sacs en étain, qui se vendent de 30 à 60 centimes.

Il faut s'exercer à peindre les pièces ; il est rare qu'on soit satisfait de son premier essai. On emploie d'abord la couleur qui prédomine dans la pièce, c'est presque toujours celle des muscles. On a soin de passer une légère teinte blanche sur les tendons, et de fondre insensiblement les deux couleurs vers la terminaison des tendons sur les muscles. Le plus souvent, quand on commence à préparer des pièces, on emploie beaucoup trop de peinture : il en faut à peine.

Généralement, on ne peint pas les aponévroses ; dans quelques pièces, on peut se passer de colorer les tendons.

Lorsqu'on peint les vaisseaux, les nerfs et les conduits excréteurs, il faut prendre des pinceaux fins, surtout pour les petits rameaux, en évitant de salir les parties voisines. On y arrive facilement en plaçant sous l'organe à peindre une feuille de papier ou de carton. Si, malgré les précautions qu'on aura pu prendre, on tache les organes voisins, on recouvrira cette tache avec la peinture de l'organe sali, lorsque la peinture sera sèche. Enfin, il est facile d'enlever la peinture sur un organe quelconque, en le frottant avec un pinceau imbibé d'essence de térébenthine.

§ 7. — Vernissage.

Lorsque la pièce est peinte, on la soumet de nouveau à la dessiccation en l'exposant pendant quelques jours dans une chambre dont

on ouvre toutes les issues, afin d'établir un courant d'air. Au bout d'une semaine environ, au moment où la peinture ne salit plus les doigts, on procède au vernissage de la préparation.

On vernit les pièces pour donner du brillant à la préparation, pour empêcher la poussière d'y adhérer, pour éviter l'action des insectes et celle de l'humidité, et pour donner une certaine transparence aux parties.

Trois espèces de vernis sont principalement employées; chacune d'elles est mieux appropriée à certaines parties: ce sont le vernis à l'essence, le vernis à l'alcool et le vernis de copal, qu'on se procure chez les marchands de couleurs.

Le vernis à l'alcool sèche rapidement et donne beaucoup de brillant aux pièces; mais il ne peut pas être employé pour les parties flexibles ni pour celles dont on doit se servir souvent. On réserve son emploi pour les organes volumineux, pour les pièces à corrosion et pour les os. Il est cassant.

Le vernis à l'essence est plus souple, mais il sèche un peu plus lentement que le vernis à l'alcool.

Le vernis de copal, le meilleur de tous, est souple, flexible et dure longtemps. Il sèche lentement. On l'emploie de préférence sur les organes flexibles et qui doivent être maniés. Il a l'inconvénient de brunir un peu les préparations; mais cet inconvénient est sans importance, à moins qu'il ne s'agisse d'organes qui doivent rester blancs, comme les nerfs.

Pour vernir une pièce, on commence par passer une couche du vernis dont on a fait choix. On laisse sécher complètement cette première couche, puis on en applique une seconde, une troisième, etc., jusqu'à ce que la préparation ait acquis le brillant qu'on veut lui donner.

Lorsqu'on emploie le vernis à l'alcool, il faut avoir soin de ne pas respirer sur la préparation, parce que l'eau précipite la résine du vernis et ternit la surface de la préparation.

Il faut passer le pinceau toujours dans le même sens, à grands traits et non par saccades et en barbouillant; on évite ainsi la production de bulles d'air qui dégradent la surface de la préparation.

Procédé de Jallet pour la préparation des pièces sèches.

Nous ne pouvons passer sous silence le procédé très-ingénieux du professeur adjoint d'anatomie de l'École de Poitiers; nous avons visité son Musée anatomique au moment où il était dans toute sa splendeur, et nous devons à la vérité de dire que Jallet a trouvé le

moyen de conserver aux muscles desséchés leur volume normal, aux organes creux leur forme et leurs dimensions naturelles, et de dégraisser les pièces sèches.

Le but de cet anatomiste distingué était de conserver pour les études de l'été les pièces que les élèves avaient disséquées pendant l'hiver. Ceux qui ont pu admirer les belles préparations obtenues par le procédé de Jallet peuvent dire s'il a réussi.

1^o Pour conserver leur volume aux muscles des préparations et empêcher leur aplatissement par la dessiccation, Jallet les sature d'alun cristallisé, sulfate d'alumine et de potasse.

Si la pièce à préparer ne renferme aucun vaisseau injecté au suif, on la plonge à cinq reprises différentes, pendant trois minutes chaque fois, dans une solution saturée d'alun et bouillante, en ayant soin de la laisser refroidir avant de la plonger de nouveau. Ensuite, lorsque la solution saturée d'alun est complètement refroidie, on y place la pièce qu'on laisse en macération pendant plusieurs mois, trois mois au moins. Les préparations à chaud ont l'avantage de faire pénétrer dans les muscles des quantités considérables d'alun.

Pendant la macération dans la solution d'alun, la graisse finit par disparaître à peu près complètement.

Si la pièce contient des vaisseaux pleins de matière à injection, on supprime les préparations à chaud; on se contente alors de la macération à froid, qui doit durer plus longtemps.

Si la solution se trouve trop sale au bout d'un certain temps, il est avantageux de la renouveler.

2^o Pour conserver aux organes creux leur forme et leurs dimensions naturelles, il faut les remplir de sable fin, tamisé et lavé.

C'est ainsi que doivent être préparés le cœur, les artères, les veines, les gaines aponévrotiques. Il pourrait paraître difficile de remplir une artère ou le cœur de sable; voici comment procède Jallet: il délaye le sable avec de l'eau, puis il l'introduit sous forme de pâte molle avec un entonnoir ou une seringue. Lorsque la préparation est sèche, il suffit de la secouer pour rejeter complètement le sable.

Lorsque des coupes doivent être pratiquées sur les organes creux, on les remplit de plâtre fin, délayé dans beaucoup d'eau. On enlève ce plâtre après dessiccation, au moment où l'on fait les coupes.

3^o Pour enlever la graisse d'une préparation en voie de dessiccation, il faut recouvrir les parties grasses d'amidon délayé dans l'eau froide et formant une pâte épaisse. Cette pâte étant étendue, on expose la pièce au soleil, qui détermine l'évaporation de l'eau; l'amidon absorbe la graisse, dont il se charge pendant que l'eau s'évapore.

On renouvelle ces couches de pâte d'amidon à froid autant de fois que cela paraît nécessaire, puis, lorsque la graisse ne les salit plus, on enlève l'amidon au moyen de la brosse.

En ce qui concerne les autres détails relatifs à la préparation des pièces, dessiccation, vernissage, montage, peinture, Jallet suit les procédés ordinaires, avec cette différence toutefois : il passe une couche de couleur blanche sur la préparation entière, puis il donne à chaque organe la couleur qui lui convient.

QUATRIÈME PARTIE.

MYOLOGIE ET APONÉVROLOGIE.

La myologie est cette partie de l'anatomie qui s'occupe de l'étude des muscles. Nous avons vu dans le premier volume que ces organes sont très-répandus dans le corps de l'homme, et qu'on les divise en deux espèces : les muscles de la vie animale et ceux de la vie organique.

Les muscles de la vie animale, ou muscles extérieurs, sont les seuls dont on s'occupe ordinairement en myologie. Nous avons déjà décrit l'anatomie générale et l'histologie du système musculaire (voy. page 126, t. 1^{er}) ; nous nous occuperons ici de la description des muscles en particulier.

Nous étudierons les muscles d'après l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

- Art. 1^{er}. Muscles et aponévroses de la tête.
- Art. 2. Muscles et aponévroses du cou.
- Art. 3. Muscles extérieurs du tronc et aponévroses.
- Art. 4. Muscles intérieurs du tronc et aponévroses.
- Art. 5. Muscles et aponévroses du membre supérieur.
- Art. 6. Muscles et aponévroses du membre inférieur.

ARTICLE PREMIER.

MUSCLES ET APONÉVROSES DE LA TÊTE.

On peut diviser ces muscles en deux groupes :

1^o Muscles à insertions osseuses. Ces derniers, décrits encore sous le nom de *muscles masticateurs*, sont situés sur les parties latérales de la tête ; ils s'attachent au squelette par leurs deux extrémités.

2^o Muscles peauciers, c'est-à-dire muscles dont l'une des extrémités s'attache à la face profonde de la peau.